

2024 Bilan d'animation

Période mars 2024 - février 2025

**Site Natura 2000 FR7200673
Grottes d'Azerat**

Azerat & Saint Rabier (24)



SOMMAIRE

Sommaire	1
Liste des figures	3
Liste des tableaux	3
Intervenants	4
Présidence du Comité de Pilotage.....	4
Structure animatrice.....	4
Préambule	5
Site Natura 2000 et enjeux de conservation	6
Objectifs du Docob	7
Résultats de l'animation au titre de l'année 2024	8
1-Animation.....	8
1-1 Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information, de communication.....	8
1-2 Échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000	10
2-Assistance technique.....	10
2-1 Contractualisation des actions du DOCOB	10
2-2 Natura 2000 dans les politiques publiques	10
2-3 Assistance technique.....	11
2-4 Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000)	11
2-5 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine.....	12
3-Suivi du site et du DOCOB	12
3-1 Suivi biologique du site	12
3-2 Suivi socio-économique.....	15
3-3 Mise à jour du DOCOB et du FSD	15
3-4 Évaluation de l'état de conservation du site	16
4 Assistance administrative et bilan annuel	16
4-1 Comité de pilotage	16
4-2 Bilans d'animation	16
BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)	17
1- Présentation de la programmation 2023-2027	17
2- Bilan du PAEC NA BD24	18
3- Bilan du PAEC NA ZP24	21
4- Bilan du PAEC NA EL24	24
5- Perspectives pour la campagne 2024.....	25
Annexe	26

Référence à utiliser

QUERO N., 2025. Bilan d'animation année du site Natura 2000 FR7200673 « Grottes d'Azerat ». Convention cadre Région/Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, 25 p + annexes.

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Périmètre du site Natura 2000	5
Figure 2: Grand/Petit Murin en léthargie hivernale	6
Figure 3: Vue générale des Grottes du Douime.....	7
Figure 4: Minoptères de Schreibers en léthargie hivernale	7
Figure 5: Projection d'un film à l'issue de la sortie.....	10
Figure 6: Scan des individus en léthargie hivernale	12
Figure 7: Juillet 2024 : 2 juvéniles avec quelques jours d'écart.....	14
Figure 8: Tuffière et prairies humides, deux habitats présents au sein du périmètre Natura 2000	15
Figure 10: Carte des périmètres des 3 PAEC concernant le site Natura 2000	17
Figure 11: Déroulement de la campagne d'animation MAEC de 2024.....	18
Figure 12: Bilan cartographique des engagements en MAEC sur le PAEC NA BD24 sur les communes du site à l'issue de la campagne 2024.	20
Figure 13 : Bilan cartographique des engagements en MAEC du PAEC NA ZP24 sur les communes des sites Natura 2000 des Grottes d'Azerat à l'issue de la campagne 2024.	23

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Objectifs de site et objectifs opérationnels du site Natura 2000.....	7
Tableau 2: Résultats des suivis estivaux	13
Tableau 3: Résultats des suivis de la colonie de Grand/Petit murin.....	13
Tableau 5: Résultats du suivi hivernal 2024-2025	15
Tableau 6: Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA BD24	19
Tableau 7: Bilan des engagements dans le PAEC BD24 sur les communes du site Natura 2000.....	19
Tableau 8 : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA ZP24.....	21
Tableau 9 : Bilan des engagements dans le PAEC ZP24 sur les communes du site	22
Tableau 10 : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA EL24	24
Tableau 11 : Bilan des engagements dans le PAEC EL24 sur les communes du site en 2024.....	24
Tableau 12 : Financements demandés pour les différents PAEC concernant le site Natura 2000	25

INTERVENANTS

PRESIDENCE DU COMITE DE PILOTAGE

Dans le cadre de la prise de compétence au 1^{er} janvier 2023 par la Région Nouvelle-Aquitaine de la gestion des sites terrestres Natura 2000, la Présidence par délégation du Président de la Région Nouvelle-Aquitaine est assurée par Fanny CASTAIGNEDE, élue régional.

STRUCTURE ANIMATRICE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a été désigné structure animatrice du site Natura 2000 dans le cadre du marché public de prestations intellectuelles « Animation du Document d'objectifs de sites Natura 2000 sur les territoires de la Dordogne (24), de la Corrèze (19), de la Vienne (86) et de la Creuse (23) » référencé sous le numéro 20221000^E07591 proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'animation du site est assurée par Nolwenn QUERO, chargée de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, antenne de Dordogne située au 212, Boulevard des Saveurs, 24 660 Coulounieix-Chamiers.

PREAMBULE

Le site des « Grottes d'Azerat » (FR7200673) est situé en Dordogne au sein du Périgord Noir. Le périmètre du site s'étend sur deux communes (Azerat et St-Rabier) et appartient au bassin versant de la Dordogne.

À mi-chemin entre Périgueux et Brive-la-Gaillarde, les « Grottes d'Azerat » se situent à l'extrémité orientale du canton de Thenon et au nord-ouest du canton voisin de Terrasson-la-Villedieu sur la communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort. Le périmètre du site est de **462,4 ha** (figure 1).



Site Natura 2000 FR7200673 "Grottes d'Azerat"

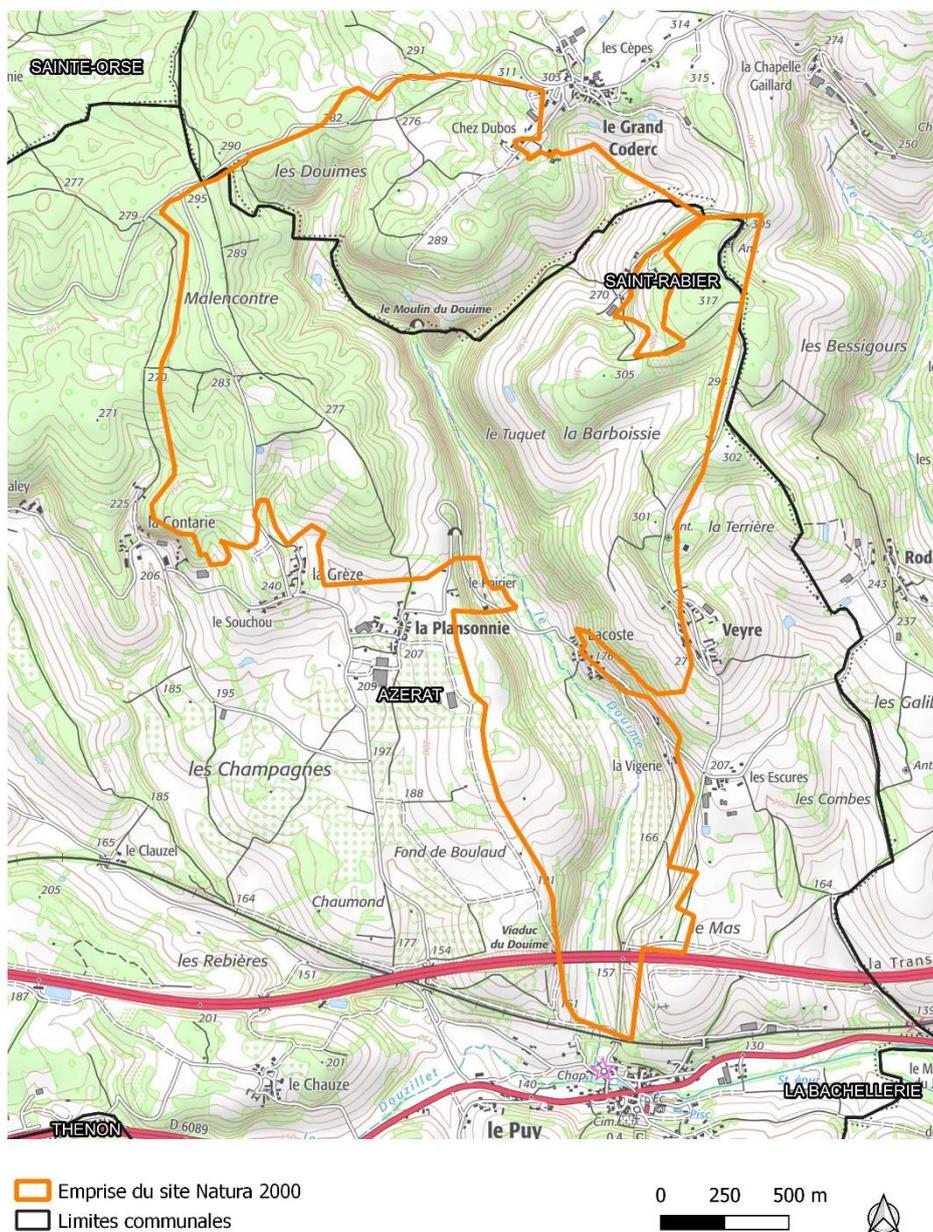


Figure 1: Périmètre du site Natura 2000

Il prend en compte les gîtes de mise-bas et d'hibernation de populations de chauves-souris avec la présence de plusieurs cavités, et une partie des territoires de chasse de ces dernières.

L'intérêt du site Natura 2000 repose sur la présence de huit espèces de chauves-souris qui occupent ces cavités en fonction de la période de l'année. C'est notamment en période de mise-bas et de transit (de début mars à fin novembre) du Grand/Petit Murin que l'on peut souligner l'intérêt primordial de la protection des populations présentes.



Figure 2: Grand/Petit Murin en léthargie hivernale

Le document d'objectifs (DOCOB) a été validé par le Comité de pilotage (COFIL) le 13 novembre 2007. Le 1er juillet 2008, les collectivités locales ont décidé de laisser la présidence du Copil et le pilotage de l'animation aux services de l'État. Depuis le 6 janvier 2009, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN Nouvelle Aquitaine) est la structure animatrice du site.

Ce bilan d'animation présente les actions réalisées pour la période allant de mars 2024 à février 2025.

SITE NATURA 2000 ET ENJEUX DE CONSERVATION

Le site des « Grottes d'Azerat » a été proposé comme site d'intérêt communautaire (SIC) car il présente un enjeu fort vis à vis des chauves-souris. Plusieurs cavités naturelles sont incluses au sein du périmètre :

- ✓ la grotte du Douime Ouest qui accueille six espèces et présente un intérêt particulièrement marqué pour la période de mise bas du Grand/Petit Murin et l'estive du Minioptère de Schreibers. La cavité présente un intérêt **régional** pour les chiroptères selon la méthodologie élaborée dans le cadre du PNA Chiroptères.
- ✓ la grotte du Douime est / Grotte du Moulin, qui abrite différentes espèces tout au long de l'année. La cavité présente un intérêt local pour les chiroptères.
- ✓ la grotte du Poirier qui en accueille cinq en période hivernale. La cavité présente un intérêt local pour les chiroptères.



Figure 3: Vue générale des Grottes du Douime



Figure 4: Minioptères de Schreibers en léthargie hivernale

OBJECTIFS DU DOCOB

Les objectifs du site Natura 2000 des « Grottes d’Azerat » se déclinent sous la forme de 4 objectifs de site et 12 objectifs opérationnels (tableau I). Ils constituent ainsi les lignes directrices à suivre pour la phase d’animation du site.

Tableau 1: Objectifs de site et objectifs opérationnels du site Natura 2000

O1 Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial
O11 Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris
O12 Favoriser des territoires de chasse potentiellement utilisés par les chauves-souris
O2 Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces
O21 Suivre et connaître les colonies de chauves-souris sur l'ensemble du cycle biologique
O22 Evaluer la fréquentation humaine dans la grotte principale du Douime
O23 Suivre l'évolution des habitats d'espèce sur le site
O24 Evaluer l'impact éventuel de l'autoroute A89 sur la colonie en chasse
O25 Évaluer la conservation des espèces et des habitats d'espèces (bilan et expertise)
O3 Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces
O31 Mettre en place de la sensibilisation vis à vis de l'utilisation des vermifuges type ivermectine
O4 Animer l'application du Document d'Objectifs
O41 Préparer la mise en œuvre du Document d'objectifs
O42 Mettre en œuvre des mesures contractuelles
O43 Mettre en œuvre des mesures hors contrat
O44 Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan

RESULTATS DE L'ANIMATION AU TITRE DE L'ANNEE 2024

1-ANIMATION

1-1 POURSUIVRE LES ACTIONS DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION, DE COMMUNICATION

Publication de bulletins d'information

Le bulletin d'information « Natur'Actu » a été diffusé à l'accueil des communes concernées par Natura 2000. Il a également été distribué lors de la nuit de la chauve-souris (voir plus bas).



Sites Internet

Le site Internet dédié au site Natura 2000 des Grottes d'Azerat est consultable à l'adresse suivante :

<http://grottes-azerat.fr/>



Des mises à jour régulières sont prévues (actualités, alimentation de documents en téléchargements, etc..) afin de communiquer sur l'ensemble des éléments relatifs au site (informations sur la mise en œuvre des contrats forestiers et Ni-Ni, consultation de documents en ligne ...).

Une cartographie interactive du périmètre du site et des parcelles concernées est également disponible.

Document de communication

Deux brochures différentes sont en cours d'élaboration. Une première brochure présentera le dispositif Natura 2000 et les différents outils mobilisables à travers la politique Natura 2000. La deuxième brochure, plus centrée sur le site, présentera les différents enjeux et ses spécificités. L'objectif est de diffuser ces brochures dans les mairies des communes concernées et à tous les propriétaires rencontrés localement.

Les deux brochures sont en cours de réalisation et seront finalisées avant la fin du marché d'animation. Elles seront disponibles sur le site Internet et à l'accueil des mairies des communes concernées.

Animation d'un réunion publique ciblée

Opération non réalisée.

Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires

Dans le cadre de la 26^{ème} nuit internationale de la chauve-souris, une animation à destination du grand public a été organisée dans la commune d'Azerat le 13 septembre 2024. Une quinzaine de personnes (adultes et enfants) ont participé à la soirée de découverte des chauves-souris. Malgré la fraîcheur de la nuit, des individus en chasse ont été observés au-dessus du Cern.



Figure 5: Projection d'un film à l'issue de la sortie

1-2 ÉCHANGER AVEC D'AUTRES ANIMATEURS DE SITES NATURA 2000

La structure animatrice échange régulièrement avec les autres animateurs de sites Natura 2000 à l'occasion de sorties communes ou de réunions internes (échanges informels et fil de discussion interne dédié).

2-ASSISTANCE TECHNIQUE

2-1 CONTRACTUALISATION DES ACTIONS DU DOCOB

Recensement et contact des signataires potentiels

L'absence d'Appel à projet pour le dépôt de Contrat Natura 2000 en 2024 et le manque de visibilité sur les opportunités n'ont pas permis le démarchage en vue de la proposition de contrat Natura 2000.

Le contrat déposé lors de l'Appel à projet 2023 a finalement été annulé, les parcelles ayant entre-temps été déclarée à la PAC.

Proposition de charte Natura 2000

La charte a été validée lors du COPIL du 24 novembre 2023. N'ayant toutefois pas fait l'objet d'une validation par la Région, elle n'a pu être proposée à la signature localement.

2-2 NATURA 2000 DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Le PLUi de la Communauté de communes du Terrassonnais Haut Périgord Noir est en cours d'élaboration. Une rencontre a été réalisée le 16 avril 2024 avec le responsable en charge de l'élaboration du PLUi pour lui présenter les enjeux liés à Natura 2000 (et autres enjeux biodiversité du territoire).

2-3 ASSISTANCE TECHNIQUE

Régime d'évaluation des incidences Natura 2000

La structure animatrice n'a pas été sollicitée pour la période considérée.

Assistance technique des porteurs de projet

La structure animatrice n'a pas été sollicitée pour la période considérée.

2-4 ACTIONS NON CONTRACTUELLES (HORS CONTRATS NATURA 2000)

Le CEN NA participe au programme « Chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle Aquitaine » porté par FNE NA en partenariat avec de nombreuses associations. Ce vaste programme vise notamment l'amélioration et la mise à jour des connaissances sur les principales espèces cavernicoles prioritaires en Nouvelle-Aquitaine. Les objectifs sont multiples, nous pouvons citer entre autres :

- La description, la cartographie et le suivi des populations de chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle-Aquitaine (Grand rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Grand et Petit murin, Rhinolophe euryale, Minioptère de Schreibers), en dénombant les colonies de parturition et les sites de transit et d'hibernation
- La poursuite des travaux sur les populations de Grand rhinolophe, de Murin à oreilles échancrées et de Minioptère de Schreibers (structure et fonctionnement), en identifiant les barrières écologiques qui limitent les déplacements des individus et structurent la population à partir d'analyses génétiques
- La caractérisation de la dynamique de ces populations et leur fonctionnement à partir d'analyses des données de capture-recapture d'individus marqués, et d'analyses des flux d'individus entre les sites (marquage individuel et déploiement d'un réseau de systèmes de recueil automatique des mouvements des individus marqués dans les sites équipés)
- Le lancement des travaux permettant de définir la répartition et le statut du Grand murin et du Petit murin en Nouvelle-Aquitaine
- Etc...

Phase de programmation

Le CEN NA est partenaire du programme depuis 2019. Les suivis biologiques des sites sont réalisés conformément aux recommandations régionales (dates & protocoles respectés).

Phase de mise en œuvre

Tous les ans depuis 2019, les individus léthargiques sont scannés pour identifier les éventuels individus marqués. Tous les résultats d'observation sont transmis aux structures régionales pour venir alimenter les différents travaux sur la connaissance de la chiroptérofaune à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.



Figure 6: Scan des individus en léthargie hivernale

2-5 REUNIONS AVEC LES SERVICES DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Une réunion de travail a eu lieu le 04 juin 2024 avec le référent départemental de la région Nouvelle Aquitaine, Mr Hugo MAILLOS. Différents points ont été évoqués : la possible révision des DODOB en 2025, les règles FEADER pour les contrats Natura 2000 etc...

La structure animatrice a participé à une visio-conférence organisée par la région Nouvelle-Aquitaine le 14 janvier 2024 concernant l'appel à projet Contrat Natura 2000 pour l'année 2025.

3-SUIVI DU SITE ET DU DOCOB

Conformément au cahier des charges, un tableau de bord de suivi de l'exécution du programme d'action du DOCOB a été réalisé. Il est mis à jour régulièrement.

3-1 SUIVI BIOLOGIQUE DU SITE

Ces suivis annuels des colonies de chauves-souris répondent à l'objectif opérationnel : « O21 Suivre et connaître les colonies de chauves-souris sur l'ensemble du cycle biologique ».

Suivi des populations de la Grotte du Douime Ouest

Le suivi des populations reproductrices s'est inscrit dans le calendrier fixé au niveau régional. Cette année encore, deux comptages en période estivale ont été programmés : le premier pour le dénombrement des Grands Murins (05/06/2024) et le deuxième, plus tardif (01/07/2024) pour évaluer si le Petit Murin se reproduit sur site.

Afin d'être le plus précis possible dans le recensement des populations tout en générant le moins de perturbation possible, depuis plusieurs années, un comptage crépusculaire est réalisé sur le site. Plusieurs observateurs se postent à l'entrée de la cavité dès la tombée du jour et comptent manuellement tous les individus (adultes) émergents. Une fois la majorité des adultes volants sortis, les observateurs pénètrent dans la cavité et recensent tous les individus restants (quelques adultes) et prennent en photo le groupe de juvéniles restés au gîte.

Le tableau ci-après présente les résultats du suivi réalisé en 2024.

Tableau 2: Résultats des suivis estivaux

	05/06/2024	01/07/2024
<i>Myotis myotis / M. blythii</i>	418 ad. + 230 juv.	471 individus + 53 morts
<i>Miniopterus schreibersii</i>	110	

Plus d'une centaine d'individus de Minioptère de Schreibers ont été dénombrés cette année. L'espèce est donc bien présente sur le site mais ne s'y reproduit pas.

418 individus adultes du complexe grand/petit murin ont été dénombrés, les résultats sont en baisse par rapport à l'année 2023 (610 adultes).

Le tableau ci-après présente les résultats des comptages depuis 2019 (protocole de suivi identique).

Tableau 3: Résultats des suivis de la colonie de Grand/Petit murin

Date		Murin de Grande taille (complexe Grand / Petit murin)		
		adultes	juvéniles	total
20/06/2019	2019	754	500	1254
09/06/2021	2021	703	240	943
19/05/2022	2022	512	50	562
06/06/2023	2023	610	350	960
05/06/2024	2024	418	230	648

Les dates de mise bas du complexe Grand/ Petit Murin sont relativement étalées (parfois 4 semaines de décalage pour le Grand Murin avec plusieurs vagues de naissance) et un chevauchement existe avec les dates de mise bas du Petit Murin.



Figure 7: Juillet 2024 : 2 juvéniles avec quelques jours d'écart

Aucune preuve formelle de présence de mise bas de Petit Murin sur le site n'a pu être mise en évidence cette année encore, néanmoins, rien ne peut l'exclure totalement non plus. Plusieurs pistes sont à l'étude pour l'année prochaine : deuxième passage encore plus tardif (deuxième quinzaine de juillet) et / ou campagne photo sur les adultes (la présence d'une tâche blanche entre les deux oreilles est à ce jour l'un des critères les plus fiables pour identifier l'espèce sans prise de mesure).

Suivi des populations de la Grotte du Poirier-Plansonnie

Le suivi des espèces présentes en hibernation dans la grotte du « Poirier-Plansonnie » permet de mettre en évidence deux espèces majoritaires, le Grand Rhinolophe et le Petit Rhinolophe.

Les résultats du comptage réalisé le 21 janvier 2025 sont présentés ci-après.

Tableau 4: Résultats du suivi hivernal 2024-2025

	21/01/2025
<i>Myotis myotis / M. blythii</i>	2
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	6
<i>Myotis daubentonii</i>	1
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	22
<i>Myotis emarginatus</i>	1
<i>Rhinolophus euryale</i>	1

Suivi des populations de la Grotte du Moulin

Un effondrement à l'entrée de la cavité a eu lieu début 2024. A l'heure actuelle il semble compliqué d'accéder dans la cavité.

3-2 SUIVI SOCIO-ECONOMIQUE

Aucun suivi socio-économique n'a été réalisé pour la période considérée.

3-3 MISE A JOUR DU DOCOB ET DU FSD

Le formulaire Standard de Données a été mis à jour et transmis à la DREAL. L'instruction auprès du MNHN est en cours.

Au cours de l'élaboration du DODOB en 2006/2007, le site n'a pas fait l'objet d'une cartographie des habitats naturels. Depuis, la connaissance sur le site a évolué et de nouveaux habitats naturels très intéressants, voire d'intérêt communautaire pour certains ont été identifiés (notamment par le biais du CBNSA et de son travail sur l'identification des sites à enjeux floristiques du canton du Haut Périgord Noir).



Figure 8: Tuffière et prairies humides, deux habitats présents au sein du périmètre Natura 2000

Au vue de ces nouveaux apports, il semblerait pertinent de réaliser la cartographie complète des habitats naturels du site Natura 2000 et de prévoir la mise à jour du DOCOB avec l'intégration de ces nouveaux enjeux (et d'actions dédiées le cas échéant).

3-4 ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DU SITE

La structure animatrice n'a pas été sollicitée par les services de l'État et de la Région pour la mise en œuvre de l'évaluation périodique de l'état de conservation des habitats et des espèces.

4 ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET BILAN ANNUEL

4-1 COMITE DE PILOTAGE

Organisation

Le COPIL du site a eu lieu à Azerat le 13 février 2025 et a réuni 11 personnes

Préparation et présentation

La présentation diffusée en séance est disponible en *Annexe*.

Rédaction CR

Etant donné le délai de rendu du présent bilan (14 février 2025), le compte rendu de la réunion n'a pas encore été rédigé ni validé par la Région.

4-2 BILANS D'ANIMATION

Elaboration d'un compte-rendu d'activité à mi-parcours

Le document, rédigé sous la forme d'un tableau de bord, est disponible en *Annexe*, il a été transmis à la région le 12 septembre 2024.

Élaboration du bilan d'animation annuel

Le présent bilan d'animation, sera mis en ligne sur le site internet du site Natura 2000.

BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

1- PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION 2023-2027

Dans le cadre de la nouvelle programmation du FEADER pour 2023-2027, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, désignée comme autorité de gestion des mesures agro-environnementales pour cette programmation, a lancé un nouvel appel à projets régional publié le 19 septembre 2023.

Sur le département de la Dordogne, les 11 PAEC déposés en 2022 ont été reconduits pour la campagne 2024. **Sur le site Natura 2000 des Grottes d'Azerat**, 3 PAEC se superposent (Figure 10) :

- Le PAEC NA_BD24 « Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne », dont l'enjeu est le maintien de la biodiversité ;
- Le PAEC NA_ZP24 « Zone pastorale de Dordogne », dont l'enjeu est le développement du pastoralisme ;
- Le PAEC NA_EL24 « Territoire élevage Dordogne », dont l'enjeu est le bien-être animal et l'autonomie fourragère des élevages.

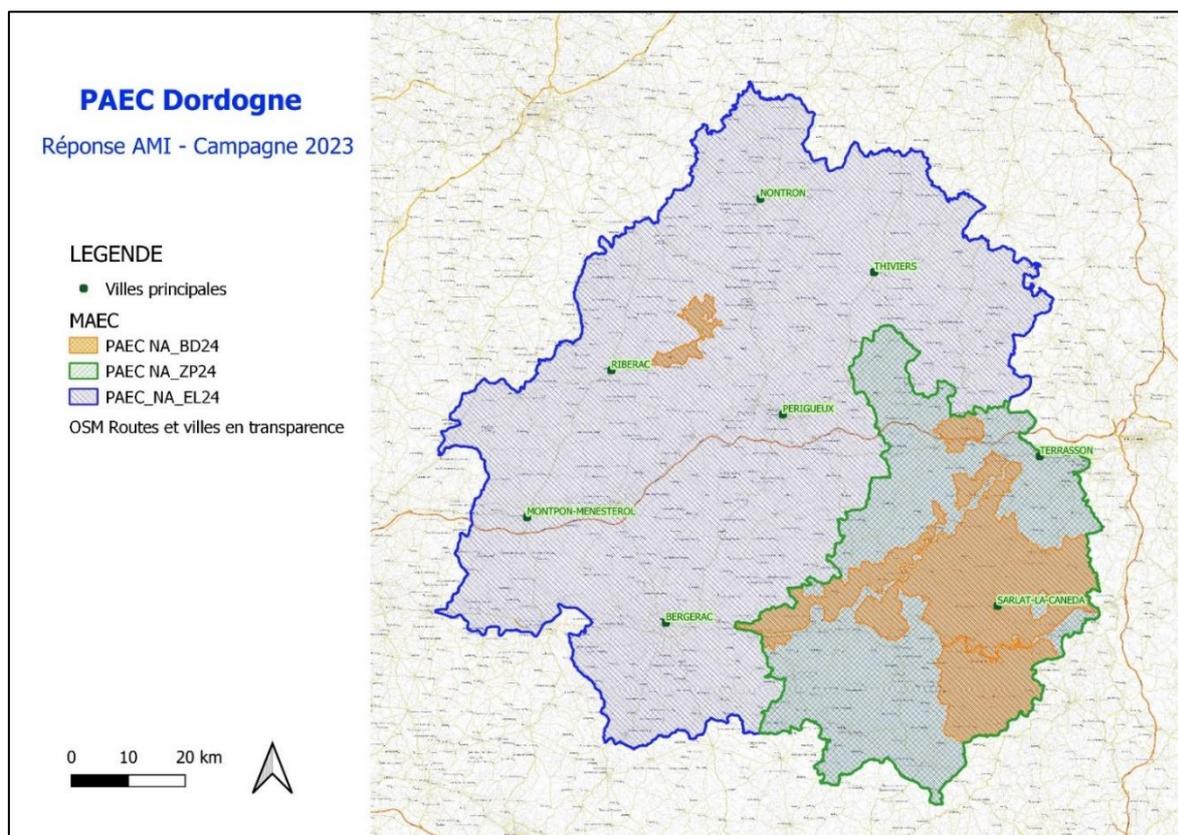


Figure 9: Carte des périmètres des 3 PAEC concernant le site Natura 2000

Les PAEC, portés par un opérateur local, doivent reposer sur un diagnostic permettant de faire émerger les enjeux environnementaux et agricoles du territoire. Ils définissent la liste des MAEC mobilisables (cahiers des charges proposés sur le territoire), listent les actions complémentaires à mettre en œuvre

(animation, investissements, diagnostics...), et précisent des modalités de suivi et d'évaluation ainsi que des modalités de poursuite des actions au-delà de la période du projet.

Le déroulement de la campagne 2024 est décrit dans la Figure 11.

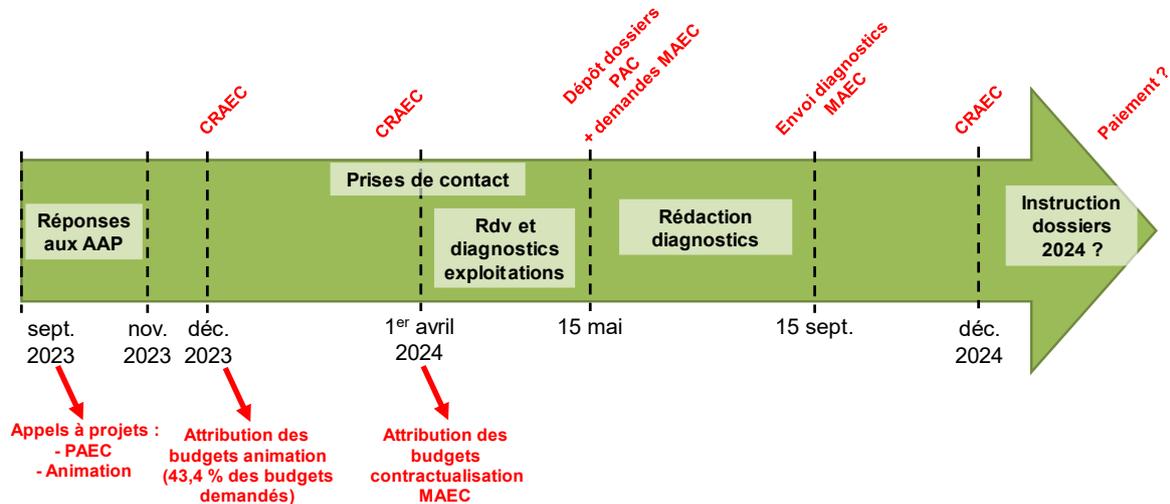


Figure 10: Déroulement de la campagne d'animation MAEC de 2024.

Comme en 2023, les exploitants se sont engagés dans les nouvelles mesures pour une durée de 5 ans, à compter du 15 mai 2024.

2- BILAN DU PAEC NA BD24

Le territoire de ce PAEC nommé « Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne » s'étend autour de 9 sites Natura 2000 ainsi que de la vallée humide de la Seignolle, et reprend les territoires de 5 PAEC de l'ancienne programmation. Ce PAEC s'articule autour de 3 principaux enjeux :

- Les systèmes de pelouses et landes sèches calcaires ;
- Les prairies et milieux humides ;
- La préservation des territoires de chasse des chiroptères.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne est l'opérateur de ce PAEC. L'animation du PAEC est quant à elle partagée entre le CEN Nouvelle-Aquitaine et la Chambre d'agriculture. L'animation assurée par le CEN est financée par le dispositif Animation MAEC de la Région Nouvelle-Aquitaine.

En réponse à l'appel à projet lancé par la DRAAF, le budget demandé pour ce PAEC pour la campagne 2024 était de 202 000 €. L'objectif était de réaliser entre 15 et 25 diagnostics individuels sur l'ensemble du PAEC, avec cette année encore quelques dossiers arrivés à échéance à réengager. À la suite de la CRAEC du 25 mars 2024, une enveloppe réservataire de 200 000 € a été attribuée pour ce PAEC.

9 mesures ont été ouvertes dans le PAEC NA BD24. Elles sont présentées dans le Tableau 6.

Tableau 5: Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA BD24

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure
CIFF	Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	652 €/ha
CPRA	Création de prairie	358 €/ha
ESP2	Protection des espèces - Retard de fauche au 5 juin (25 jours)	145 €/ha
ESP3	Protection des espèces - Retard de fauche au 15 juin (35 jours)	200 €/ha
ESP4	Protection des espèces - Retard de fauche au 25 juin (45 jours)	254 €/ha
MHU2	Préservation des milieux humides - amélioration de la gestion par le pâturage	201 €/ha
OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	204 €/ha
IAE1	Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Ligneux	0,8 €/ml
IAE3	Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Fossés	1,6 €/ml

Sur les communes du site Natura 2000 Grottes d'Azerat, 3 diagnostics ont été effectués, aboutissant au dépôt de 2 dossiers. Le bilan des engagements de la campagne 2024 sur le territoire des communes du site Natura 2000 est présenté dans le tableau 7 et dans la figure 12. Au total, une surface de 21,10 ha a été engagée, correspondant à une enveloppe de 26 797 € sur les 5 années d'engagement. Les dossiers étant encore en cours d'instruction, il n'est pas encore possible de dire si ces engagements donneront bien lieu à des paiements. A l'échelle du PAEC, 12 dossiers ont été déposés pour une surface de 123,57 ha, correspondant à une enveloppe de 126 557 € sur les 5 années d'engagement.

Tableau 6: Bilan des engagements dans le PAEC BD24 sur les communes du site Natura 2000

Code mesure	Montant de la mesure	Nombre d'exploitations engagées par mesure	Surface (ha) Linéaire (ml)	Montant sur 5 ans
CIFF	652 €/ha	-	-	- €
CPRA	358 €/ha	-	-	- €
ESP2	145 €/ha	-	-	- €
ESP3	200 €/ha	-	-	- €
ESP4	254 €/ha	2	21,10	26 797,00 €
MHU2	201 €/ha	-	-	- €
OUV2	204 €/ha	-	-	- €
IAE1	0,8 €/ml	-	-	- €
IAE3	1,6 €/ml	-	-	- €
		3 diagnostics effectués 2 dossiers déposés	21,10 ha 0 ml	26 797,00 €



Diagnostics engagés - 2024

PAEC NA BD24 / Dordogne

Secteur Grottes d'Azerat

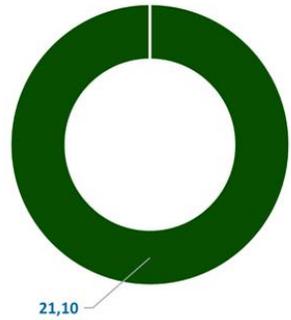
21 ha
2 exploitants



Codes MAEC

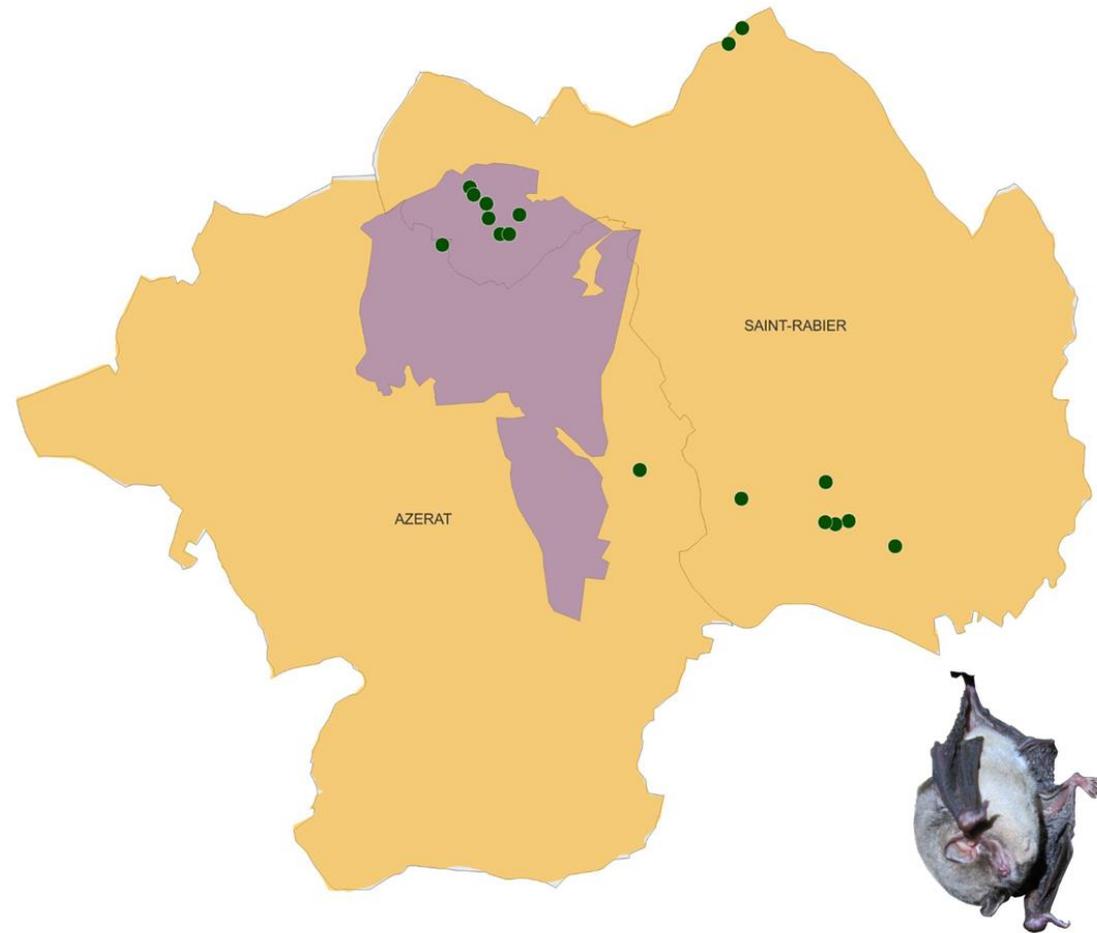
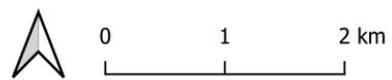
● CIFF	} Couvert intérêt faune/flore
● CPRA	
● ESP2	} Création de prairies
● ESP3	
● ESP4	
● MHU2	} Retard d'usage 25 à 45 jours
● OUV2	
● IAE1	} Préservation milieux humides
● IAE3	
	} Ouverture des milieux
	} Ligneux
	} Fossés

Surface par mesure en ha



Limites

□	Communes
■	Périmètre PAEC NA_BD24
■	Site Natura 2000 Grottes d'Azerat



Sources : CEN Nouvelle-Aquitaine (2024), Cadastre ETALAB (Avril 2022). Réalisé avec QGIS 3.34.10-Prizren



Figure 11: Bilan cartographique des engagements en MAEC sur le PAEC NA BD24 sur les communes du site à l'issue de la campagne 2024.

3- BILAN DU PAEC NA ZP24

Le territoire de ce PAEC nommé « Zone pastorale de Dordogne » reprend celui de la zone pastorale du même nom créée en 2013 par arrêté préfectoral, fortement touché par la déprise agricole et la fermeture des paysages qui y est associée. Ce PAEC répond à plusieurs enjeux : lutte contre la fermeture des milieux, maintien d'habitats d'intérêt communautaire, préservation des paysages mais aussi lutte contre le risque incendie.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne est l'opérateur de ce PAEC. L'animation du PAEC est quant à elle partagée entre le CEN Nouvelle-Aquitaine et la Chambre d'agriculture, financée par le dispositif Animation MAEC de la Région Nouvelle-Aquitaine.

En réponse à l'appel à projet lancé par la DRAAF, le budget demandé pour ce PAEC pour la campagne 2024 était de 1 390 000 €. L'objectif était de réaliser une quarantaine de diagnostics individuels sur l'ensemble du périmètre, permettant d'engager une partie des exploitations en liste d'attente et que le financement de l'année précédente n'avait pas permis de faire rentrer dans le dispositif. À la suite de la CRAEC du 25 mars 2024, une enveloppe réservataire de 500 000 € a été attribuée pour ce PAEC.

3 mesures ont été ouvertes dans le PAEC NA ZP24. Elles sont présentées dans le tableau 8.

Tableau 7 : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA ZP24

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure
PRA1	Surfaces herbagères et pastorales <i>Objectif : préserver la durabilité et l'équilibre agroécologique des prairies permanentes à flore diversifiée</i>	51 €/ha
PRA2	Systèmes herbagers et pastoraux <i>Objectif : préserver la durabilité et l'équilibre agroécologique des prairies permanentes à flore diversifiée</i>	88 €/ha
PRA3	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage <i>Objectif : assurer à l'ensemble des surfaces engagées une utilisation qui permette d'éviter la fermeture des milieux tout en préservant la biodiversité</i>	72 €/ha

Sur l'ensemble du territoire du PAEC, 21 diagnostics ont été envoyés, dont 1 concernant une AFPL. Le montant des engagements s'élevait à 650 312 € à l'issue des diagnostics. **Sur les communes du site Natura 2000 Grottes d'Azerat**, 1 exploitation s'est engagée sur une surface de 46,71 ha, correspondant à une enveloppe de 20 552 € sur les 5 années d'engagement. Le bilan des engagements de la campagne 2024 sur les communes du site est présenté dans le tableau 9 et dans la figure 13.

Tableau 8 : Bilan des engagements dans le PAEC ZP24 sur les communes du site

Code mesure	Montant de la mesure	Surface (ha)	Montant sur 5 ans
PRA1	51 €/ha	-	- €
PRA2	88 €/ha	46,71	20 552,40 €
PRA3	72 €/ha	-	- €
PRA1+PRA3	123 €/ha	-	- €
PRA2+PRA3	160 €/ha	-	- €
TOTAL		46,71	20 552,40 €



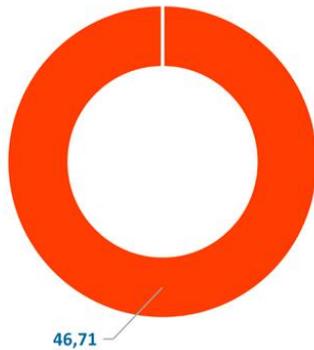
Diagnostiques engagés - 2024 PAEC NA ZP24 / Dordogne Secteur Grottes d'Azerat

47 ha
1 exploitant

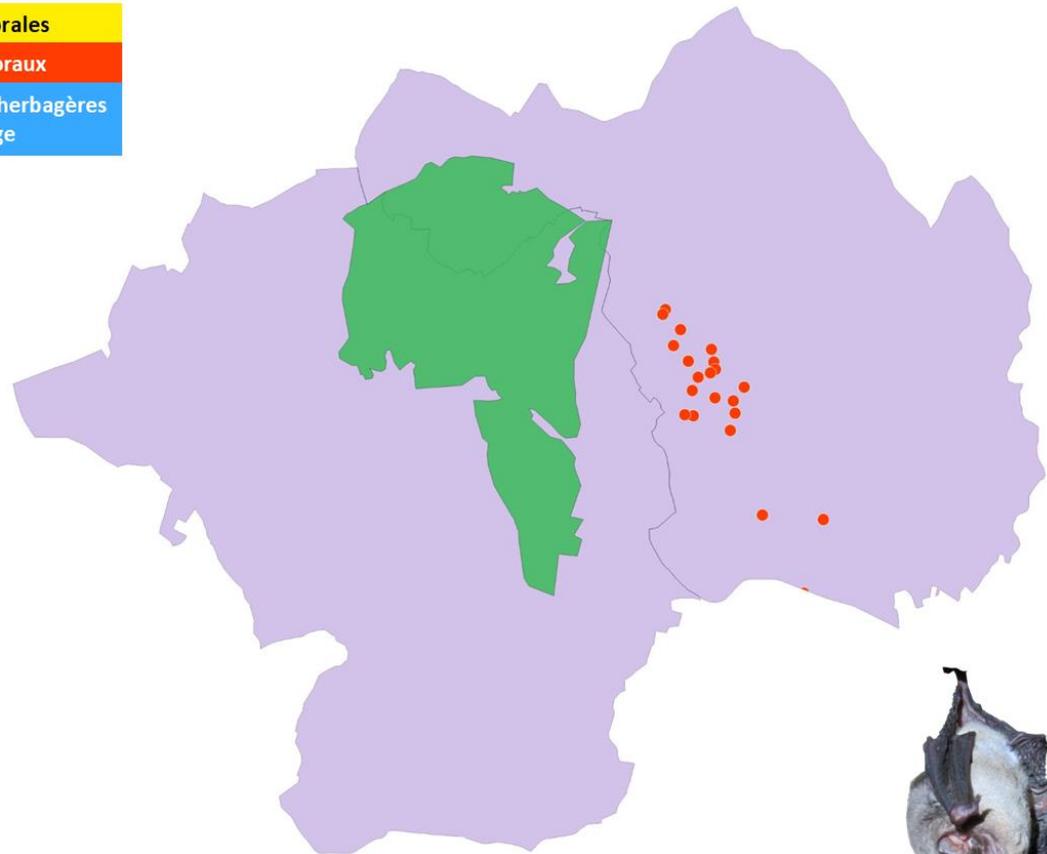
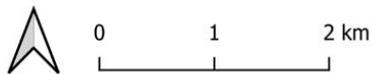


- Code MAEC**
- PRA1 } Surfaces herbagères et pastorales
 - PRA2 } Systèmes herbagers et pastoraux
 - PRA3 } Amélioration gestion des surfaces herbagères et pastorales par pâturage
 - PRA1 + PRA3
 - PRA2 + PRA3

Surface par mesure en ha



- Limites**
- Communes
 - PAEC NA_ZP24
 - Site Natura 2000 Grottes d'Azerat



Sources : Chambre d'Agriculture 24 (2024), Cadastre ETALAB (Avril 2022). Réalisé avec QGIS 3.34.10-Prizren.



Figure 12 : Bilan cartographique des engagements en MAEC du PAEC NA ZP24 sur les communes des sites Natura 2000 des Grottes d'Azerat à l'issue de la campagne 2024.

4- BILAN DU PAEC NA EL24

Le territoire de ce PAEC nommé « Territoire élevage Dordogne » s'étend sur l'ensemble du département de la Dordogne.

Les enjeux de ce PAEC sont de consolider les élevages herbivores et monogastriques, fragilisés par l'inflation de tous les intrants et les effets du changement climatique (sécheresses répétées). Il s'agit de les accompagner vers des systèmes plus autonomes (moins d'intrants phyto et aliments d'importation), et vers une meilleure utilisation des parcours pour renforcer le bien-être animal, notamment lors des accidents climatiques.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne est l'opérateur de ce PAEC et en assure l'animation en partenariat avec ASSELDOR, financée par le dispositif Animation MAEC de la Région Nouvelle-Aquitaine.

À la suite de la CRAEC du 25 mars 2024, une enveloppe réservataire de 500 000 € a été attribuée pour ce PAEC.

3 mesures ont été ouvertes dans le PAEC NA EL24. Elles sont présentées dans le tableau 10.

Tableau 9 : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA EL24

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure
HBV2	Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores	177 €/ha
HBV3	Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores	233 €/ha
MONO	Bien-être animal - Elevages de monogastriques, amélioration des parcours	735 €/ha

Sur l'ensemble du territoire du PAEC, 9 diagnostics MAEC complets ont été réalisés pour permettre les engagements à la PAC. À l'issue des diagnostics, 537,45 ha ont été engagés, pour un montant s'élevant à 595 570 € sur 5 ans.

Un dossier a été déposé sur la commune d'Azerat. Il s'agit d'une exploitation engagée dans la mesure HBV3 sur 74,18 ha, correspondant à un montant d'aide de 17 284 € sur 5 ans (Tableau 11).

Tableau 10 : Bilan des engagements dans le PAEC EL24 sur les communes du site en 2024

Code mesure	Montant de la mesure	Nombre d'exploitations engagées par mesure	Surface (ha)	Montant sur 5 ans
HBV2				
HBV3	233 €/ha	1	74,18	17 284 €
MONO				

5- PERSPECTIVES POUR LA CAMPAGNE 2024

Un unique appel à projet régional a été lancé en parallèle par la DRAAF et la Région Nouvelle-Aquitaine, le 17 octobre 2024, concernant les Projets agro-environnementaux et climatiques : nouveaux PAEC, modification des PAEC et besoins financiers pour la campagne 2025.

Aucun appel à projet n'a été lancé pour le financement de l'animation des Mesures agro-environnementales et climatiques (financement des actions d'animation et d'appui à la contractualisation pour accompagner les agriculteurs).

Les besoins financiers estimés par l'opérateur des différents PAEC concernant le territoire du site figurent dans le tableau 12.

Tableau 11 : Financements demandés pour les différents PAEC concernant le site Natura 2000

Code du PAEC	Nombre d'exploitations envisagées	Surface envisagée	Montant prévisionnel sur 5 ans
NA BD24	25	127 ha 2 000 ml	180 621 €
NA ZP24	15	690 ha	285 051 €
NA EL24			1 494 000 €

Lors de la CRAEC du 10 décembre 2024, les enveloppes financières n'ont pas pu être attribuées au PAEC en raison d'incertitudes persistantes sur les financements disponibles. Elles ne devraient être connues qu'après la prochaine CRAEC qui pourrait se tenir en mars 2025.

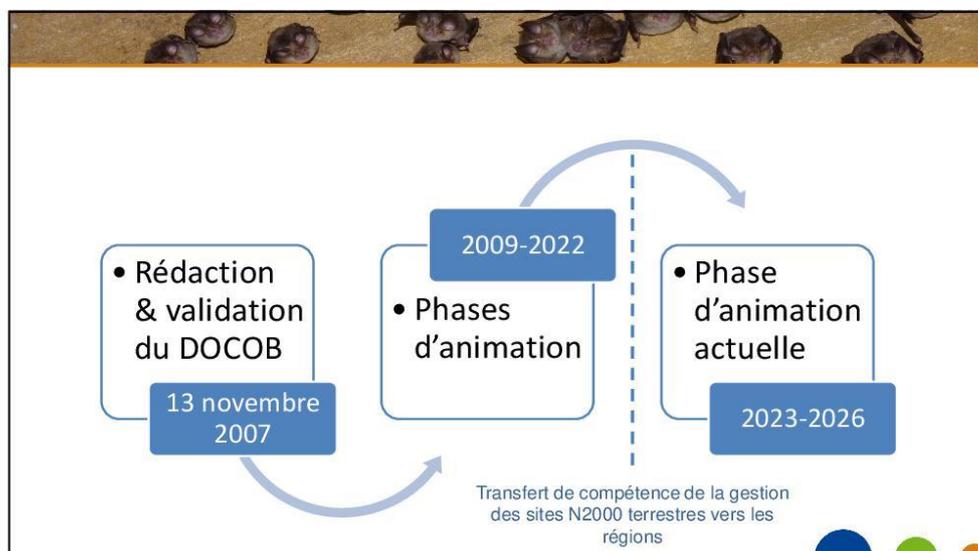
ANNEXE

Annexe n°1 Présentation diffusée lors du COPIL du 13 février 2025

Annexe n°2 Compte-rendu d'activité à mi-parcours



1



2

1



Ordre du jour

- Rappels des enjeux du site
- Bilan des opérations réalisées
- Proposition d'actions



3



FR7200673 « Grottes d'Azerat »

RAPPEL DES ENJEUX DU SITE



4

2

Espèces & Habitats

- 7 Espèces d'Intérêt Communautaire (EIC)

1303	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)
1304	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)
1305	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)
1307	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)
1324	Grand murin (<i>Myotis myotis</i>)
1310	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)
1321	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)



Grand Murin



Minioptère de Schreibers

- 3 Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC)

8310	Grottes non exploitées par le tourisme
5130	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcicoles
6210	Pelouses sèches et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (*sites d'orchidées remarquables)



Grottes non exploitées par le tourisme



Landes à Genévriers

5

Gîtes à chiroptères



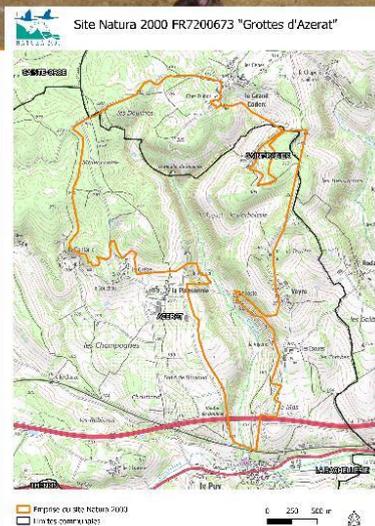
1- Grotte du Douime
Enjeu régional

2- Grotte du Moulin du Douime
Enjeu local

3- Grotte du Poirier / Plansonnie
Enjeu local

6

3



Site Natura 2000 FR7200673 "Grottes d'Azerat"

Communes:
Azerat & Saint Rabier

Surface:
462,4 ha

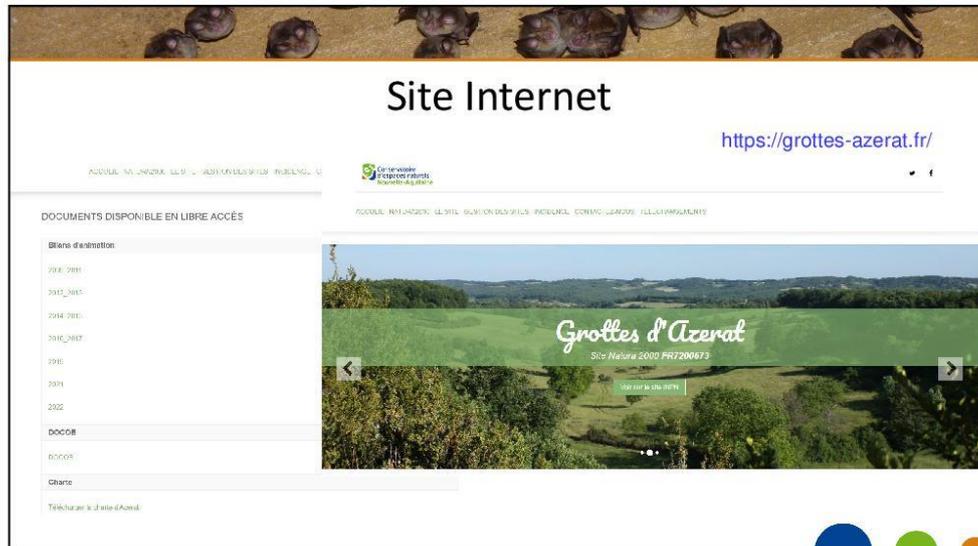
7



FR7200673 « Grottes d'Azerat »

ANIMATION.S

8



9



10

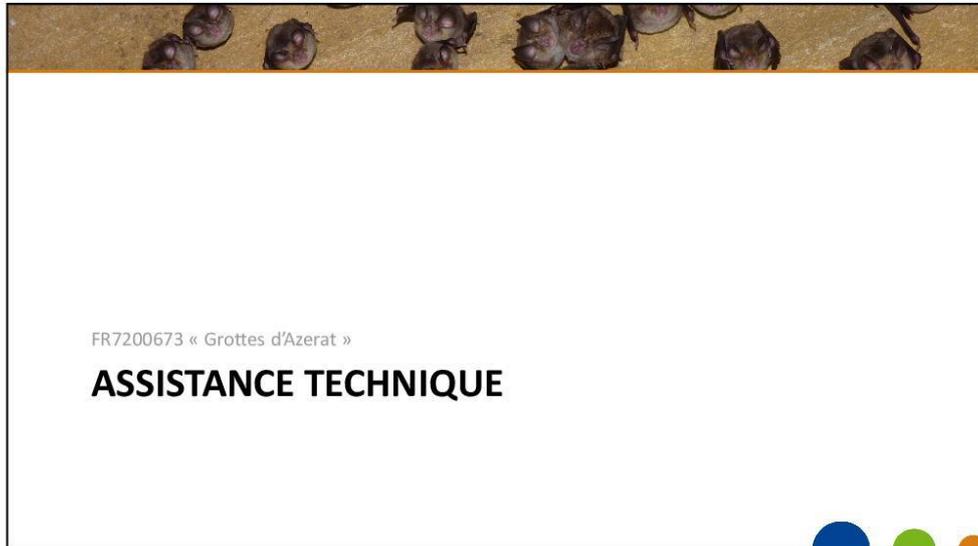
5



11



12



13

Site Natura 2000 FR7200673 "Grottes d'Azerat"
Forêt ancienne potentielle

Contractualisation de

- Projet de contrat Natura 2000 (AAP 2024)
– Avorté
- Pas d'AAP en 2024
- Nouvel AAP 2025
– Pas de projet actuellement

The map shows a satellite-style view of a rural landscape with a green overlay indicating potential ancient forest. An orange outline marks the Natura 2000 site boundary. A legend at the bottom left identifies the orange outline as the Natura 2000 site (462 ha), the dashed line as communal limits, and the green area as potential ancient forest. A scale bar at the bottom right shows 0, 250, and 500 meters.

14

7

Contractualisation des actions

- Charte Natura 2000
 - Validée lors du dernier COPIL
 - En attente de validation par la Région

Collectivité

Associations

Propriétaire privé

Charte Natura 2000
Site Natura 2000 FR7200673
Grottes d'Azerat

Azerat & Saint Rabrier (24)

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine

05 55 00 28 07 | cen.nouvelle-aquitaine.org | 4 route du Trait, 87510 Saint-Genès

15

Actions non contractuelles

- Intégration du site au programme Chiroptères Cavernicoles Prioritaires en Nouvelle-Aquitaine

Quel est le statut de l'espèce sur le site ?

Relecture des GR et suivi du protocole de comptage

16



FR7200673 « Grottes d'Azerat »

SUIVI DU SITE ET DU DOCOB



17



Des enjeux multiples

- DOCOB → 2007

8310	Grottes non exploitées par le tourisme
5130	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaïques
6210	Pelouses sèches et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (*sites d'orchidées remarquables)



Grottes non exploitées par le tourisme



Landes à Genévriers



Pelouses sèches



18

9

Suivis biologiques

1- Grotte du Poirier / Plansonnie

	21/01/2025
<i>Myotis myotis / M. blythii</i>	2
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	6
<i>Myotis daubentonii</i>	1
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	22
<i>Myotis emarginatus</i>	1
<i>Rhinolophus euryale</i>	1





2- Grotte du Moulin du Douime

/!\ Effondrement à l'entrée de la cavité → site inaccessible ?

21

Suivis biologiques

3- Grotte du Douime

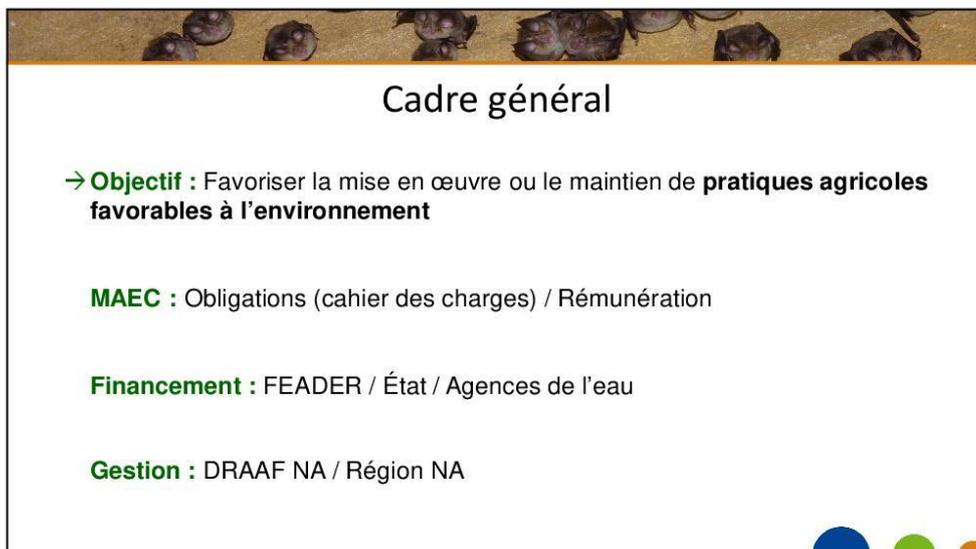
	05/06/2024	01/07/2024
<i>Myotis myotis / M. blythii</i>	418 ad. + 230 juv.	471 individus + 53 morts
<i>Miniopterus schreibersii</i>	110	




22

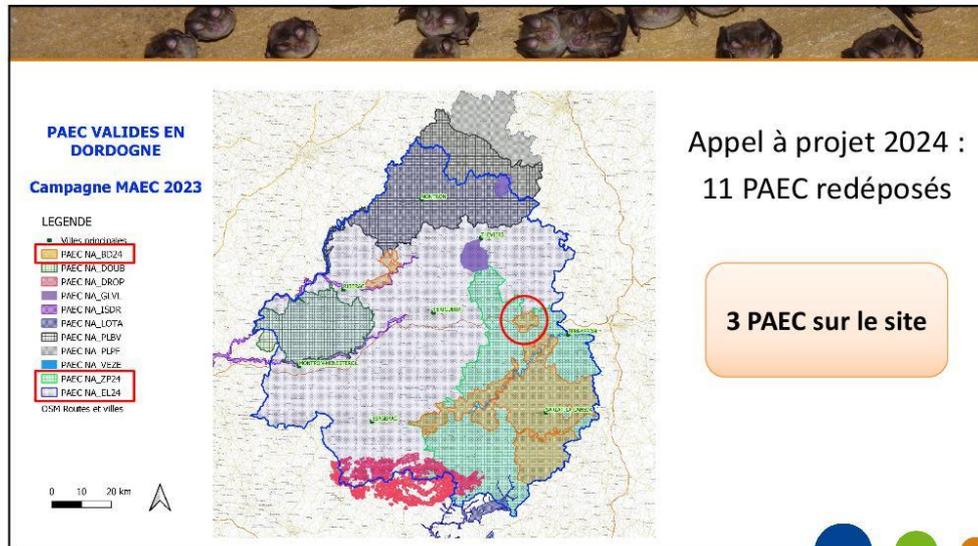


23



24

12



25



26

13

PAEC NA_BD24 :
Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne

- **Enjeu :** Biodiversité
Autour de 9 sites Natura 2000
- **Budget 2024 :** 200 000 €

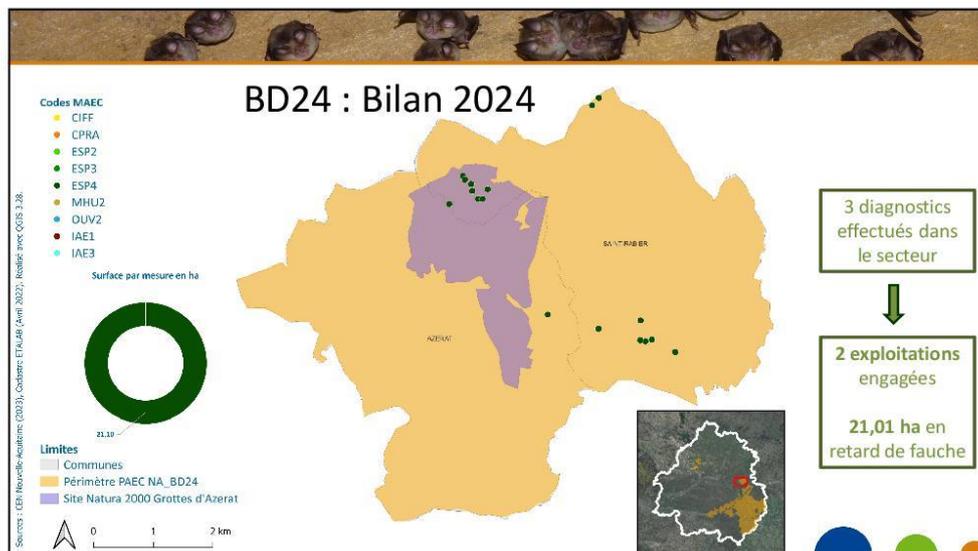
Opérateur : 

Animateurs :  






27



28

PAEC NA_ZP24 : Zone pastorale de Dordogne

- **Enjeu** : Pastoralisme
= Zone pastorale de Dordogne
- **Budget 2024** : 500 000 €
Budget demandé : 1 390 000 €

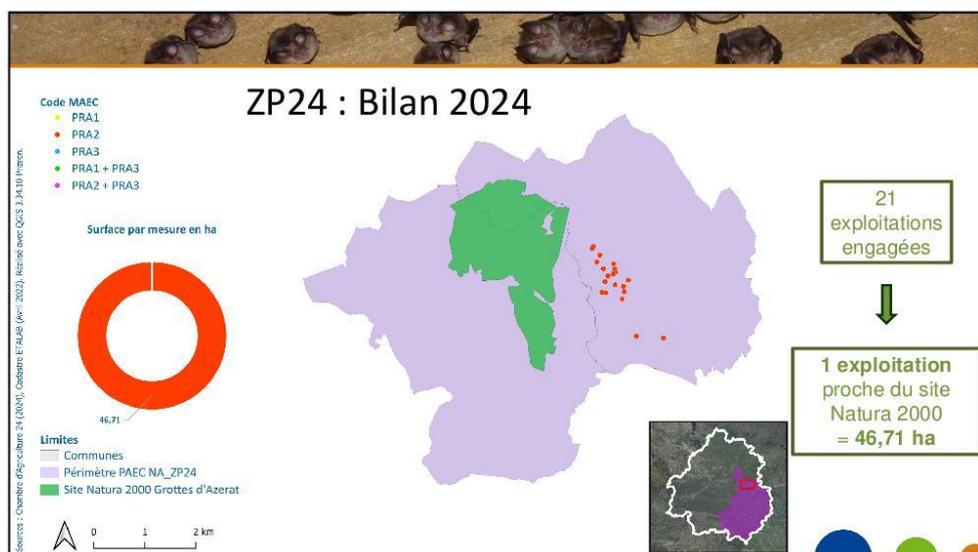
Opérateur : 

Animateur : 






29



30



PAEC NA_EL24 : *Territoire élevage Dordogne*

- **Enjeu** : Élevage et bien-être animal
- = Département de La Dordogne
- **Budget 2024** : 500 000 €

Opérateur : 

Animateur : 



31



EL24 : Bilan 2024

9 exploitations engagées sur le PAEC 537,45 ha → 1 exploitation basée à Azerat 74,18 ha en HBV3



32



MAEC : Perspectives 2025

Appel à projet automne 2024 → Budgets demandés pour 2025 :

- BD24 : 180 000 €
- ZP24 : 285 000 €
- EL24 : 1 500 000 €



- Enveloppes connues courant mars (si tout va bien)
- Pas d'appel à projet Animation → **financement du temps ?**



33



Merci de votre attention






La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DU TERRITOIRE



NATURA 2000



34

17

Annexe n°2 Compte-rendu d'activité à mi-parcours



Animation du Document d'objectifs de sites Natura 2000 en Dordogne

Compte-rendu d'activité à mi-parcours

Période mars à septembre 2024



Lot 1

- Tunnel de Saint-Amand-de-Coly (n° FR7200795)
- Carrières de Lanquais - Les Roques (n° FR7200808)
- Grottes de Saint-Sulpice d'Eymet (n° FR7200675)
- Grottes d'Azerat (n° FR7200673)

Bilan des actions à mi-parcours

Grottes d'Azerat
FR7200673

		Actions réalisées
1-Animation	1-1 Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information, de communication	
	Publication de bulletins d'information	Diffusion du Natur'Actu auprès des communes concernées et au cours de la Nuit de la Chauve-souris organisée à Azerat.
	Sites Internet	Mise à jour et alimentation du site (rubrique téléchargements principalement)
	Documents de communication	Non réalisé à ce jour
	Animation d'une réunion publique ciblée	Non réalisée à ce jour
	Articles dans les journaux	Non paru à ce jour
	1-1 Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires	Nuit de la chauve-souris programmée à Azerat le 13/09/24
	1-2 Échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000	26/03/24 : Réunion en visio du Groupe projet Natura 2000 organisée par la FCEN et la Missions inter-réseaux N2000. Informations et échanges entre animateurs sur différents sujets (contrôles FEADER, Règlement européen restauration...)
2-Assistance technique	2-1 Contractualisation des actions du DOCOB	
	Recensement et contact des signataires potentiels	Aucun nouveau contrat potentiel n'a émergé.
	Assistance technique et administrative des signataires	Le contrat Natura 2000 de restauration des pelouses sèche de la Queyrelle a été rejeté par le service instructeur, les parcelles ayant été déclarée à la PAC pour 2024.
	Suivi et évaluation des contrats	Aucun contrat n'est en cours sur le site
	Renseignement dans le système d'information des sites Natura 2000 « SIN2 »	La saisie est à jour
	2-2 Animation de la charte Natura 2000 dans les politiques publiques	Non réalisée à ce jour
	2-3 Assistance technique	Aucune sollicitation à ce jour
	Régime d'évaluation des incidences Natura 2000	
	Assistance technique des porteurs de projet	
	2-4 Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000)	Aucun projet hors contrat envisagé
	Phase de programmation	
	Phase de mise en œuvre	
2-5 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine	Réunion réalisée le 04/06/2024 avec le référent départemental (Hugo Maillols)	
3-Suivi du site et du DOCOB	3-Suivi de l'exécution du programme d'action du DOCOB	En cours
	3-1 Suivi biologique du site	Deux suivis biologiques ont été réalisés: recensement des populations en parturition: Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>). Evaluation de la parturition du Petit Murin (<i>Myotis blythii</i> sur site: difficile à évaluer, le contexte météorologique de cette année est particulier. Toutefois, il y a des suspicions de présence d'adultes au sein de la colonie)
	3-2 Suivi socio-économique	Non réalisé à ce jour
	3-3 Mise à jour du DOCOB et des FSD	Non prévu cette année. Toutefois, la présence d'un nouvel HIC est hautement probable. Des échanges avec le CBNSA sont en cours à ce sujet.
	Digitalisation des couches cartographiques	
	Mise à jour du formulaire standard des données	
	3-4 Évaluation de l'état de conservation des sites	Non réalisé à ce jour
4- Assistance administrative	4-1 Organisation des COPILS	Non réalisé à ce jour
	Organisation (envoyer les invitations ?)	
	Préparation et présentation	
	Rédaction CR	
	4-2 Elaboration de compte rendu et bilans	
	Elaboration d'un compte-rendu d'activité à mi-parcours	Compte-rendu élaboré et envoyé
	Elaboration du bilan d'animation annuel	Non réalisé à ce jour
Elaboration du bilan triennal d'animation		

Compte-rendu d'activité à mi-parcours - Lot 1

4



Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie de territoires



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Antenne Dordogne
212 Bd des Saveurs - 24660 Coulounieix-Chamiers
Tél : 05 53 81 39 57
antenne24@cen-na.org

avec le concours financier de



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*